

**DELIBERATION N° 27 / 2008**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT**  
**FRANÇAIS A L'ETRANGER**  
**Séance du 5 mai 2008**

**Programmation immobilière 2008 - 2010**

**Sofia – acquisition d'un terrain pour une délocalisation du lycée français « Victor Hugo »**

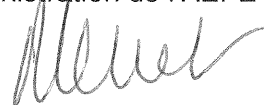
Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Le conseil d'administration autorise la directrice de l'Agence à engager des négociations en vue de l'acquisition d'un terrain pour réaliser la délocalisation du lycée français « Victor Hugo » de Sofia sur une autre implantation pour un montant maximal de 2 145 000€. Le terrain sera mis à disposition de l'association gestionnaire moyennant un loyer. Les modalités de financement de l'achat sont précisées dans le tableau annexé à la délibération 28/2008.

Nombre de votants	Pour	20	Contre	/
	Abstentions	/	Nuls	/

Fait à Paris, le 5 mai 2008

La présidente du conseil  
d'administration de l'AEFE



Anne GAZEAU-SECRET